

<https://enseignants.se-uns.org/Chantier-Revalo-retraites-atelier-1er-degre-fonctionnement-des-collectifs>



Enseignants de l'Unsa

Chantier revalo-retraites : atelier 1er degré « fonctionnement des collectifs pédagogiques »

- Chantier revalo - retraites -
Date de mise en ligne : mercredi 5 février 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Les réunions du chantier de la réforme des retraites pour les enseignants et personnels du 1er degré se sont poursuivies avec une troisième réunion le mardi 4 février sur l'amélioration du fonctionnement des collectifs pédagogiques.

Pour le SE-Unsa, les collectifs pédagogiques ont besoin de temps, de formation et d'une reconnaissance de leur professionnalité.

L'objectif du ministère pour ce troisième atelier sur le 1er degré était d'échanger sur l'amélioration et le fonctionnement des collectifs pédagogiques. La concertation se poursuivra tout au long des prochains mois.

Les échanges ont porté autour des thèmes suivants :

- l'organisation de l'action pédagogique de l'école, le soutien de l'engagement des enseignants dans le travail en équipe ;
- le projet d'école, le conseil d'école et la coopération avec les parents d'élèves ;
- la formation des équipes et l'accompagnement des pratiques professionnelles collectives des enseignants ;
- la coopération entre les équipes d'écoles, avec le collège, avec les communes.

L'avis du SE-Unsa

En préambule, le SE-Unsa a rappelé qu'il est en effet nécessaire aussi d'aborder le métier d'enseignant dans sa dimension collective. Les équipes enseignantes mettent en oeuvre un travail collectif dans l'intérêt des élèves.

Pour améliorer ce travail collectif, mieux le reconnaître, le rendre plus efficient, il existe pour le SE-Unsa plusieurs leviers :

- le temps. La réalité des enseignants des écoles est une insuffisance de prise en charge du travail collectif dans les 108h, dont l'un des volants est de prendre en charge ce travail collectif. Il faut donc réfléchir à une autre répartition du temps de service, avec notamment la baisse du nombre d'heures d'enseignement devant élèves (aujourd'hui un des plus élevés des pays de l'OCDE) pour redonner du temps aux équipes. Ce temps doit permettre d'échanger, de partager les points de vue, de construire ensemble. Cela permettrait aussi de libérer du temps pour travailler avec les équipes des autres écoles, du collège, la commune ou encore les partenaires.
- la formation. Travailler en équipe s'apprend. Pour celui qui anime la réunion, cadrer les échanges, les borner dans le temps, construire un consensus, arriver à une décision sont autant d'éléments déterminants dans l'efficacité du travail d'équipe. Pour les membres d'une équipe, se sentir partie intégrante du collectif se construit. Il y a également des possibilités de formation à explorer avec des temps communs regroupant des membres de la communauté éducative, comme les AESH par exemple.
- le respect de la professionnalité. Les enseignants sont engagés tous les jours dans le travail collectif. Des initiatives sont prises, des dispositifs se mettent en place, des projets voient le jour. Il faut encourager et promouvoir cette liberté d'action qui montre toute la professionnalité des équipes. Vouloir l'empêcher, vouloir tout contrôler et tout formaliser serait contre-productif. Il faut sortir de l'injonction actuelle.

Le SE-Unsa continuera à s'emparer des différentes réunions qui s'ouvrent dans le chantier de la réforme des retraites pour porter ses exigences pour l'ensemble des personnels.

[>> Tout savoir sur les chantiers concernant les enseignants du 2d degré, les CPE et les PsyEN](#) qui font l'objet de travaux parallèles dans le cadre de l'agenda social.

[>> Retrouvez le calendrier des réunions](#)